

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du cégep Édouard-Montpetit
tenue le 26 avril 2023, à 18 h 36, au local B-105, 945 chemin Chambly, à Longueuil

Sont présents :

M. Francis Archambault, étudiant du secteur technique, campus de Longueuil
Mme Marie-Ève Baron, personnel enseignant
Mme Chantal Bélanger, diplômée du secteur technique, campus de Longueuil
Mme Marlène Couture, personnel de soutien
M. Jean-Luc Djigo, personnel professionnel non enseignant
M. Jean-Paul Gagné, secteur socio-économique et président du conseil d'administration
M. Ange Kevin Wendyam Kabore, étudiant du secteur préuniversitaire
M. Sylvain Lambert, membre d'office et directeur général du Cégep
M. Janick Morin, personnel enseignant
M. Xavier Pallares, diplômé de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA)
Mme Emmanuelle Roy, directrice des études
Mme Yekta Shabani, étudiante du secteur technique de l'ÉNA
M. Kevin P. Smith, secteur des activités économiques

Sont absents :

Mme Monique Dion, parent d'étudiant
M. Xavier Gret, parent d'étudiant
M. Frédéric Lefebvre, diplômé préuniversitaire
M. Ghislain Plourde, secteur des centres et services scolaires
M. Éric Trudeau, secteur des activités économiques
M. Charles Vincent, secteur universitaire

Sont invités :

Mme Stéphanie Arpin, directrice adjointe à l'ÉNA
Mme Geneviève Déry, directrice générale de la Fondation
M. Pascal Désilets, directeur de l'ÉNA
M. René Dolce, directeur à la Direction des ressources humaines
Mme Élisabeth Fournier, directrice à la Direction des ressources matérielles
M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements à la Direction des ressources financières
Mme Brigitte Gendron, conseillère pédagogique à la formation continue et des services aux entreprises

M. Dany Généreux, enseignant et chargé de cours à la formation continue
 Mme Mylène Godin, directrice à la Direction des communications et des relations gouvernementales
 M. Bruno Jobin, directeur à la Direction des affaires étudiantes et communautaires
 Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale à la Direction générale
 Mme Chantal Pelletier, directrice adjointe de la formation continue et des services aux entreprises

Le président, M. Jean-Paul Gagné, préside l'assemblée. Mme Marie-Pier Lépine agit comme secrétaire d'assemblée. Le quorum est constaté et la réunion débute à 18 h 36.

Les membres du conseil d'administration souhaitent la bienvenue à Mme Marie-Ève Baron, nouvelle membre du conseil d'administration.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Projet d'ordre du jour	Points
1. Adoption de l'ordre du jour	Décision
2. Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 mars 2023	
2.1 Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 mars 2023	Décision
2.2 Suites du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 29 mars 2023	Information
3. Adoption de DEC et d'AEC	Décisions
Présenté par : Mme Emmanuelle Roy	
4. Adoption des bons de commande	Décisions
4.1 Autorisation concernant une entente avec le Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition de matériel informatique	
Invité : M. Louis-Philippe Gagnon	
4.2 Acquisition de matériel informatique	
Invité : M. Louis-Philippe Gagnon	
4.3 Autorisation concernant une entente avec le Centre d'acquisitions gouvernementales pour l'acquisition d'équipements audiovisuels et solutions numériques	
Invité : M. Louis-Philippe Gagnon	
4.4 Acquisition de deux générateurs pour l'ÉNA	
Invités : Mme Stéphanie Arpin et M. Louis-Philippe Gagnon	
5. Présentation de la nouvelle version de l'AEC Robotique industrielle	Décision
Invités : Mme Chantal Pelletier, Mme Brigitte Gendron et M. Dany Généreux	
6. Présentation de la campagne majeure de la Fondation du Cégep et de l'ÉNA	Information
Présenté par : M. Sylvain Lambert et Mme Geneviève Déry	
7. HUIS CLOS – Adoption de la version révisée de l'organigramme et nomination à la Direction du développement institutionnel et secrétariat général	Décisions
Présenté par : M. Sylvain Lambert	

- | | | |
|------|---|-------------|
| 8. | HUIS CLOS – Suivi concernant le contrat de service de gardiennage et approbation du procès-verbal de l’assemblée extraordinaire du 14 mars 2023
<i>Invités : Mme Élisabeth Fournier et M. Louis-Philippe Gagnon</i> | Décisions |
| 9. | Suivi des projets majeurs | |
| 9.1 | Projet du Pavillon de la santé et de l’innovation
<i>Présenté par : M. Sylvain Lambert</i> | Information |
| 9.2 | Projet d’aérocampus
<i>Invité : M. Pascal Désilets</i> | Information |
| 10. | Informations | |
| 10.1 | La Vie au Cégep
<i>Présenté par : M. Sylvain Lambert</i> | Information |
| 10.2 | Évaluation du conseil d’administration
<i>Présenté par : Mme Marie-Pier Lépine</i> | Information |
| 10.3 | Dépôt du Calendrier scolaire 2022-2023 révisé de l’ÉNA
<i>Présenté par : Mme Emmanuelle Roy</i> | Information |
| 10.4 | Nombre de demandes d’admission au deuxième tour pour la session d’automne 2023
<i>Présenté par : Mme Emmanuelle Roy</i> | Information |
| 10.5 | État des activités de représentation du directeur général
<i>Présenté par : M. Sylvain Lambert</i> | Information |
| 11. | Suivi concernant la composition du conseil d’administration et des comités | Information |
| 11.1 | Entérinement de la nomination d’une membre pour la Commission des études | Décision |
| 12. | Correspondance | Information |
| 13. | Dépôt de documents <ul style="list-style-type: none"> • Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 7 mars 2023 • Procès-verbal de la réunion ordinaire du Comité directeur du 8 mars 2023 | Information |
| 14. | Date de la prochaine séance | Information |
| 15. | Levée de la séance | Décision |

Le point 4. « Adoption des critères d’élaboration du calendrier scolaire » et le point 8. « Dépôt du *Devis pour la révision de la Politique en matière de santé et de sécurité* » ont été retirés de l’ordre du jour et seront reportés à une réunion ultérieure.

23-CA-36 PROPOSITION

Mme Marlène Couture, appuyée par M. Xavier Pallares, propose à l’assemblée d’adopter l’ordre du jour tel que modifié.

La proposition est adoptée à l’unanimité.

2. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 MARS 2023

2.1 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 29 MARS 2023

23-CA-37 PROPOSITION

Mme Chantal Bélanger, appuyée par M. Janick Morin, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 29 mars 2023 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2 SUITES DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 29 MARS 2023

Aucun suivi n'est fait.

3. ADOPTION DE DEC ET D'AEC

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose un tableau intitulé *Diplômés au Conseil d'administration d'avril 2023 et des 5 dernières années*.

23-CA-38 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

M. Xavier Pallares, appuyé par Mme Marlène Couture, propose à l'assemblée de recommander à la ministre de l'Enseignement supérieur de délivrer un diplôme d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors des sessions d'été 2022 et d'hiver 2023 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

23-CA-39 PROPOSITION

ATTENDU la recommandation de la Direction des études;

Mme Marlène Couture, appuyée par M. Francis Archambault, propose à l'assemblée d'autoriser le Cégep à délivrer une attestation d'études collégiales aux étudiants qui ont terminé leurs études lors de la session d'hiver 2023 dans les programmes mentionnés dans la liste déposée.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4. ADOPTION DES BONS DE COMMANDE

4.1 AUTORISATION CONCERNANT UNE ENTENTE AVEC LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

La Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI), en collaboration avec les autres directions, identifie chaque année des postes informatiques à remplacer. Le Cégep souhaite regrouper les achats prévus au budget MAOB (mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque) aux autres budgets, et joindre le processus d'appel d'offres du centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) afin de bénéficier de prix plus avantageux pour tous.

Le mandat du CAG est du 1er septembre 2023 au 31 août 2028. L'analyse du parc informatique par la DiSTI permet d'estimer le remplacement du matériel informatique pour les 5 années à venir en fonction des critères de désuétude des équipements. La DiSTI prévoit ainsi procéder au remplacement de 2 541 ordinateurs, 74 Chromebook et 500 moniteurs au campus de Longueuil et à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) pour la durée du mandat. Le matériel informatique identifié est à vocation administrative et pédagogique et n'inclut pas les besoins informatiques des nouveaux projets à venir.

Le montant total de cet engagement est estimé à 4 121 450 \$ avant les taxes. Le budget pour ces achats sera intégré au budget d'investissement 2023-2028 et la planification budgétaire pour les années suivantes.

23-CA-40 PROPOSITION

ATTENDU la planification des besoins de renouvellement du parc informatique Cégep;

ATTENDU que le budget pour les achats sera intégré au budget d'investissement 2023-2028 et à la planification budgétaire pour les années suivantes;

ATTENDU que le Cégep à l'obligation de se joindre au regroupement d'achats du Centre d'acquisitions gouvernementales;

ATTENDU que le contrat sera d'une durée de 24 mois avec des options de renouvellement possible de 36 mois;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Yekta Shabani, appuyée par M. Janick Morin, propose à l'assemblée d'adhérer au regroupement d'acquisitions de matériel informatique du Centre d'acquisitions gouvernementales. L'évaluation budgétaire avant taxes est estimée à 380 250 \$ pour l'année 1, 530 400 \$ pour l'année 2, 1 296 300 \$ pour l'année 3, 1 038 500 \$ pour l'année 4 et 876 000 \$ pour l'année 5. La valeur de l'entente pour la période de 5 ans est estimée à 4 121 450,00 \$ avant taxes.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.2 ACQUISITION DE MATÉRIEL INFORMATIQUE

La Direction des systèmes et technologies de l'information (DiSTI) identifie annuellement des postes informatiques à remplacer ou à ajouter au parc. Le cégep souhaite regrouper les achats prévus au budget MAOB (mobilier, appareillage, outillage et bibliothèque) aux autres budgets, afin de bénéficier de meilleurs prix.

Cette année, la DiSTI procédera au remplacement et à l'ajout de 318 ordinateurs, 92 Chromebook et 51 moniteurs au campus de Longueuil et à l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA). Le matériel informatique identifié est à vocation pédagogique et est réparti dans les départements suivants : Avionique, Cinéma, Génie aérospatial, Informatique (nouveau laboratoire), Physique, Propulseur, Radiodiagnostic, Sciences humaines et Soins infirmiers (nouveau laboratoire de simulation).

Puisqu'il s'agit d'achats planifiés, le montant est entièrement prévu au budget d'investissement 2022-2023.

En raison des problèmes dans les chaînes d'approvisionnement à l'échelle mondiale, le Cégep souhaite procéder rapidement à l'achat du matériel informatique afin d'éviter des délais excessifs pour le remplacement des équipements vieillissants et les nouveaux besoins liés directement aux activités pédagogiques.

23-CA-41 PROPOSITION

ATTENDU le besoin du Cégep de renouveler son parc informatique;

ATTENDU qu'un montant de 571 000 \$ est prévu au budget d'investissement 2022-2023-adopté pour l'ensemble des achats;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU le résultat de l'appel d'offres APL00013209;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Kevin P. Smith, appuyé par M. Jean-Luc Djigo, propose à l'assemblée de retenir l'offre de Micro Logic Sainte-Foy ltée pour l'acquisition de matériel informatique au montant de 490 918,50 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 524 972,29 \$.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.3 AUTORISATION CONCERNANT UNE ENTENTE AVEC LE CENTRE D'ACQUISITIONS GOUVERNEMENTALES POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS AUDIOVISUELS ET SOLUTIONS NUMÉRIQUES

Au cours des cinq prochaines années, le Cégep a pour objectif d'améliorer les équipements multimédias dans les salles de classe et de réunion. Jusqu'à présent, les salles de classe étaient équipées d'un projecteur et d'un ordinateur de bureau. En 2023-2024, le Cégep prévoit installer

des télévisions interactives dans 16 salles de classe modulaires, 9 salles de classe de l'aile C qui feront l'objet de travaux de rénovation, 2 salles de classe à l'ÉNA et 2 salles de réunion à Longueuil. Des projets pilotes ont été menés ces dernières années dans cinq salles de classe, ainsi qu'à l'Espace Moebius et au local D116 à l'ÉNA, afin de déterminer les avantages pédagogiques de ces équipements. L'objectif est d'offrir aux étudiants une expérience en classe optimale, avec des images de qualité, des possibilités d'interaction et une connectivité sans fil pour une plus grande mobilité du professeur.

23-CA-42 PROPOSITION

ATTENDU que le cégep prévoit faire l'acquisition de 32 télévisions interactives cet été;

ATTENDU que le montant des achats autorisés sera intégré au budget d'investissement 2023-2024;

ATTENDU que le Cégep désire rejoindre l'appel d'offres regroupé en cours du Centre d'acquisitions gouvernementales;

ATTENDU que le contrat sera d'une durée de 12 mois;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Kevin P. Smith, appuyé par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'adhérer au regroupement du programme d'acquisition d'équipements audiovisuel et solution numérique du Centre d'acquisitions gouvernementales. L'évaluation budgétaire est estimée à 300 000 \$ avant taxes pour l'année.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

4.4 ACQUISITION DE DEUX GÉNÉRATEURS POUR L'ÉNA

Dans un contexte de mise à niveau technologique des équipements avioniques de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA), et à la demande du département d'avionique, l'achat de générateurs de signaux pour tester des systèmes avioniques hautement spécialisés avait été planifié au budget d'investissement 2022-2023. L'appareil devra permettre de faire la simulation complète des données d'interrogations transmises par un radar ATC (Air Traffic Control) et DME (Distance Measuring Equipment).

Plusieurs facteurs ont contribué à la nécessité de faire ce renouvellement d'équipements. En effet, l'âge des équipements actuels amène à une augmentation significative du niveau de défaillances et de bris. Effectuer la réparation de ces équipements devient de plus en plus complexe et onéreux, voire impossible, puisqu'ils sont discontinués et que les compagnies ne les supportent plus. Face aux requis pédagogiques pour la compréhension et l'atteinte des compétences actuelles, nous nous devons de renouveler le tout. Devant le coût de l'unité, le département a déjà révisé le déroulement des activités afin de diminuer la quantité d'appareils requise.

23-CA-43 PROPOSITION

ATTENDU la nécessité pour l'ÉNA de faire l'acquisition de deux générateurs de signaux pour tester des systèmes avioniques;

ATTENDU qu'un montant de 294 000 \$ est prévu à cette fin au budget d'investissement 2022-2023 adopté;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*;

ATTENDU l'article 28 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics* (chapitre IV, Section II, Contrat lié à la recherche et au développement ou à l'enseignement) qui stipule qu'un contrat d'approvisionnement relatif à des activités de recherche et de développement ou à des activités d'enseignement peut être conclu de gré à gré lorsque, pour des raisons d'ordre technique ou scientifique, un seul fournisseur est en mesure de le réaliser et il n'existe aucune solution de rechange ou encore de biens de remplacement;

ATTENDU la soumission de Testforce Systèmes inc.;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Janick Morin, appuyé par Mme Yekta Shabani, propose à l'assemblée de retenir l'offre de Testforce Systèmes inc. pour l'acquisition de deux générateurs de signaux au montant de 238 850 \$. Le montant maximal de l'engagement au système financier, toutes taxes ristournées, sera de 255 418,42 \$. Le conseil d'administration délègue à la Direction des études la gestion d'une provision maximale de 10 % du montant initial du contrat pour couvrir le coût des imprévus qui peuvent survenir en cours de contrat.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

5. PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE VERSION DE L'AEC ROBOTIQUE INDUSTRIELLE

Mme Chantal Pelletier, directrice adjointe de la formation continue et des services aux entreprises, responsable du programme *Robotique industrielle*, Mme Brigitte Gendron, conseillère pédagogique à la formation continue et des services aux entreprises et M. Dany Généreux, enseignant et chargé de cours à la formation continue, présentent la nouvelle version de l'AEC *Robotique industrielle* (ELJ.3Q).

L'AEC *Robotique industrielle* est offert par le cégep Édouard-Montpetit depuis la session d'hiver 2022. Le programme a été conçu en 2012 et révisé en 2022 par le Cégep de Lévis, suivant le cadre d'élaboration des programmes d'études prescrit par le ministère de l'Enseignement supérieur.

L'actualisation du programme prend en compte la révision du DEC de référence (*Technologie du génie électrique, automatisation et contrôle* [243.D0]) en 2020, les constats quant à l'hétérogénéité des compétences de la population étudiante à l'entrée, les consultations auprès des diplômés, des entreprises dans le domaine et des autres cégeps offrant l'AEC.

La collecte de données aura permis d'identifier le besoin de compétences additionnelles dans le programme et ainsi d'apporter les ajustements nécessaires : révision des compétences et de leur durée, révision des cours et de leur pondération, et révision des conditions d'admission.

L'AEC *Robotique industrielle*, dans sa version actualisée, passe d'une durée de 615 à 720 heures et de 9 à 11 compétences, dans sa version actualisée. À compter de l'automne 2023, la version non actualisée du programme ELJ.3Q sera retirée du Système des objets d'études collégiales (SOBEC).

23-CA-44 PROPOSITION

ATTENDU que la Direction de la formation continue et des services aux entreprises possède les plans-cadres du programme d'AEC *Robotique industrielle* (ELJ.3Q);

ATTENDU que les ressources humaines à l'interne ont les qualifications requises pour diffuser les cours de l'AEC;

ATTENDU la recommandation du Département de technologie du génie électrique;

ATTENDU la recommandation de la Commission des études;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

Mme Marlène Couture, appuyée par Mme Chantal Bélanger, propose à l'assemblée d'adopter le programme révisé de l'AEC *Robotique industrielle* (ELJ.3Q).

La proposition est adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DE LA CAMPAGNE MAJEURE DE LA FONDATION DU CÉGEP ET DE L'ÉNA

À l'automne 2023, la Fondation du cégep Édouard-Montpetit et de l'École nationale d'aérotechnique (ÉNA) lancera la plus ambitieuse campagne de dons de son histoire. Cette campagne a pour objectif d'amasser 10 millions \$ afin de soutenir trois grands axes, déterminés en collaboration avec la direction du Cégep et de l'ÉNA :

- La santé et l'innovation sociale;
- L'aéronautique;
- Les technologies de l'information.

Madame Geneviève Déry, directrice générale de la Fondation, présente les grandes étapes, les stratégies envisagées ainsi que l'identité visuelle retenue de la campagne qui se prépare.

7. ADOPTION DE LA VERSION RÉVISÉE DE L'ORGANIGRAMME ET NOMINATION À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Mme Marie-Pier Lépine sort de la salle pendant la présentation de ce point et réintègre la salle par la suite.

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le contexte qui a mené à la révision de l'Organigramme du Cégep et de l'ÉNA et répond aux questions des membres du conseil d'administration.

23-CA-45 PROPOSITION

ATTENDU les éléments de mise en contexte;

ATTENDU la consultation menée auprès du comité de direction et du comité directeur;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

M. Janick Morin, appuyé par M. Ange Kevin Wendyam Kabore, propose à l'assemblée de créer officiellement la Direction du développement institutionnel et secrétariat général et d'adopter la version révisée de l'Organigramme du cégep Édouard-Montpetit tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

23-CA-46 PROPOSITION

NOMINATION À LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

ATTENDU la création de la Direction du développement institutionnel et secrétariat général;

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

ATTENDU la recommandation du comité directeur;

M. Janick Morin, appuyé par M. Ange Kevin Wendyam Kabore, propose à l'assemblée de nommer Mme Marie-Pier Lépine à titre de directrice du développement institutionnel et secrétaire générale à compter du 26 avril 2023.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8. HUIS CLOS – SUIVI CONCERNANT LE CONTRAT DE SERVICE DE GARDIENNAGE ET APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2023

8.1 SUIVI CONCERNANT LE CONTRAT DE GARDIENNAGE

Ce point est traité à huis clos. Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles, M. René Dolce, directeur des ressources humaines, et M. Louis-Philippe Gagnon, directeur adjoint aux approvisionnements à la Direction des ressources financières, sont invités à rester pour ce point.

M. Sylvain Lambert, directeur général, et Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présentent le suivi concernant le contrat de service de gardiennage et déposent le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 14 mars 2023, tenue à huis clos, pour adoption.

23-CA-47 PROPOSITION

ATTENDU la responsabilité du cégep Édouard-Montpetit, incluant l'École nationale d'aérotechnique, d'assurer la sécurité des personnes qui se trouvent sur ses sites;

ATTENDU le contexte particulier qui a nécessité la conclusion d'une entente temporaire;

ATTENDU la *Loi sur les contrats des organismes publics*, dont l'article, 13, alinéa 1, paragraphe 1, qui prévoit qu'un contrat comportant une dépense égale ou supérieure au seuil d'appel d'offres public peut être conclu de gré à gré lorsqu'en raison d'une situation d'urgence, la sécurité des personnes ou des biens est en cause;

ATTENDU le *Règlement relatif à la gestion financière* (Règlement no 2 du Cégep);

ATTENDU la recommandation de la Direction générale;

M. Kevin P. Smith, appuyé par Mme Chantal Bélanger, propose à l'assemblée de ratifier la conclusion et la signature de l'entente de services temporaire pour des services de gardiennage entre le cégep Édouard-Montpetit et Centre Investigation & Sécurité Canada inc., jusqu'au 30 juin 2023, pour un montant de 298 800 \$, avant les taxes, et d'autoriser Mme Élisabeth Fournier, directrice des ressources matérielles, à poser tout autre acte nécessaire à son application.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

8.2 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DU 14 MARS 2023

23-CA-48 PROPOSITION

Mme Chantal Bélanger, appuyée par M. Xavier Pallares, propose à l'assemblée d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du 14 mars 2023 tel qu'il est déposé.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

9. SUIVI DES PROJETS MAJEURS

9.1 PROJET DU PAVILLON DE LA SANTÉ ET DE L'INNOVATION

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet du Pavillon de la santé et de l'innovation. Il répond aux questions des membres.

9.2 PROJET D'AÉROCAMPUS

M. Sylvain Lambert, directeur général, présente le suivi des démarches effectuées dans le cadre du projet de développement de l'aérocampus à l'ÉNA. Il répond aux questions des membres.

10. INFORMATIONS

10.1 LA VIE AU CÉGEP

Un document est déposé pour présenter les nouvelles du Cégep du 9 mars au 5 avril 2023. M. Lambert souligne qu'il s'agit d'une période très active pour le Cégep et l'ÉNA, en termes d'activités. Il mentionne une nouveauté pour cette année avec l'organisation de trois cérémonies de fin d'études pour les étudiantes et les étudiants.

10.2 ÉVALUATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Mme Marie-Pier Lépine, secrétaire générale, présente le point d'information concernant l'évaluation du conseil d'administration pour l'année 2022-2023. Les objectifs de cette évaluation sont de maintenir de bonnes pratiques de gouvernance et de permettre au conseil d'administration de s'assurer que les administrateurs ont les ressources, les capacités et les compétences nécessaires pour accomplir leur mandat. Les membres du conseil d'administration sont invités à remplir le questionnaire d'évaluation avant le 9 mai prochain. Un lien vers le questionnaire leur sera transmis sous peu.

Les résultats, qui seront présentés de façons anonymes, seront analysés par le comité directeur et seront ensuite présentés aux membres du conseil d'administration lors de la prochaine réunion.

10.3 DÉPÔT DU CALENDRIER SCOLAIRE 2022-2023 RÉVISÉ DE L'ÉNA

Une panne majeure de courant a forcé l'ÉNA à fermer ses portes le 6 avril 2023. Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose donc le calendrier scolaire 2022-2023 révisé de l'ÉNA.

10.4 NOMBRE DE DEMANDES D'ADMISSION AU DEUXIÈME TOUR POUR LA SESSION D'AUTOMNE 2023

Mme Emmanuelle Roy, directrice des études, dépose et commente le document portant sur le nombre de demandes d'admission au deuxième tour pour la session d'automne 2023.

10.5 ÉTAT DES ACTIVITÉS DE REPRÉSENTATION DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Un document est déposé pour faire état des activités de représentation du directeur général du

27 mars 2023 au 22 avril 2023.

11. SUIVI CONCERNANT LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMITÉS

11.1 ENTÉRINEMENT DE LA NOMINATION D'UNE MEMBRE POUR LA COMMISSION DES ÉTUDES

Le *Règlement de la commission des études* (Règlement numéro 7) prévoit que le conseil d'administration entérine les nominations des membres de la Commission des études.

La nomination de Mme Julie Guyot a été entérinée par le conseil d'administration en juin 2022 pour le poste réservé à une personne membre de l'exécutif du Syndicat des professeures et des professeurs du cégep Édouard-Montpetit et occupant le poste de vice-présidente des affaires pédagogiques. Le 22 mars 2023, l'assemblée générale du Syndicat des professeures et des professeurs du cégep Édouard-Montpetit a adopté une résolution pour nommer Mme France Demers comme remplaçante de Mme Guyot pour ce poste. Cette nomination a été entérinée par le conseil d'administration le 29 mars dernier.

Le 12 avril 2023, l'assemblée générale du Syndicat des professeures et des professeurs du cégep Édouard-Montpetit a adopté une résolution pour nommer Mme Ann Edwards comme remplaçante de Mme Guyot pour le poste de vice-présidence aux affaires pédagogiques.

L'article 3.1.4. prévoit que la commission des études est composée de vingt-trois (23) membres, dont « un (1) membre de l'exécutif du syndicat des professeures et des professeurs du cégep Édouard-Montpetit, nommément le vice-président des affaires pédagogiques, ou, en cas d'absence, un substitut ».

23-CA-49 PROPOSITION

ATTENDU le *Règlement de la commission des études*;

ATTENDU que la personne désignée a été élue par ses pairs au cours d'une assemblée tenue conformément au *Règlement de la commission des études* et représente une des catégories d'employés prévue à l'article 3.1 du *Règlement de la commission des études*;

M. Kevin P. Smith, appuyé par M. Janick Morin, propose à l'assemblée d'entériner la nomination de Mme Ann Edwards comme remplaçante de Mme Julie Guyot pour le poste réservé à une personne membre de l'exécutif du Syndicat des professeures et des professeurs du cégep Édouard-Montpetit à la Commission des études du Cégep, pendant l'absence temporaire de cette dernière, étant entendu que ce remplacement prendra fin lorsque Mme Guyot sera de retour au travail.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

12. CORRESPONDANCE

Le 20 mars 2023, M. Jean-Paul Gagné, président du conseil d'administration, a reçu une lettre de la part de la ministre de l'Enseignement supérieur, Mme Pascale Déry, l'informant que le programme d'études *Techniques d'administration et de gestion* (410.G0) a été approuvé et qu'elle autorise le Cégep à l'offrir à compter de l'automne 2024 de manière facultative et devra obligatoirement l'offrir à partir de l'automne 2026.

D'autre part, une allocation de 259 100 \$ est accordée pour l'acquisition des équipements nécessaires à la mise en œuvre du programme. Cette allocation est déterminée en fonction d'un devis de 500 étudiantes et étudiants. Cependant, aucune autre aide financière n'est accordée pour l'aménagement des espaces pour la mise en œuvre du programme.

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

Les documents suivants sont déposés :

- Procès-verbal de la réunion ordinaire de la Commission des études du 7 mars 2023;
- Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité directeur du 8 mars 2023.

14. DATE DE LA PROCHAINE SÉANCE

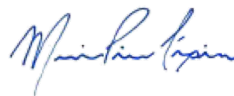
La prochaine réunion ordinaire du conseil d'administration est prévue le mercredi 14 juin 2023, à 18 h 30, au local B-105, situé au 945, chemin de Chambly, Longueuil. Un souper sera servi de 17 h 30 à 18 h 30.

15. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Marlène Couture, appuyée par M. Jean-Luc Djigo, et unanimement résolu de lever la séance à 21 h 18.



Jean-Paul Gagné
Président du conseil d'administration



Marie-Pier Lépine
Secrétaire d'assemblée